

**CAC 40**

6 705.61 PTS

+0.54 %

**Future CAC** PTS

6 706.00 +0.62 %

**SBF 120** PTS

5 245.07 +0.45 %

**DAX** PTS

5 522.92

**Dow Jones** PTS

35 654.56 +0.56 %

**Nasdaq 100** PTS

15 405.67 -0.03 %

**EUR vs USD** USD

1.16544 +0.20 %



## L'ORDRE À SEUIL DE DÉCLENCHEMENT

L'ordre à seuil de déclenchement consiste à prédéfinir un seuil d'achat ou de vente sur un titre. Cela revient à dire : « Je n'achète pas pour le moment, mais dès que la valeur du titre passe tel seuil à la hausse, j'achète un certain nombre de titres », ou à l'inverse « je ne vends pas pour le moment, mais dès que le marché passe tel seuil à la baisse, je vends telle quantité de titres ».

Ce type d'ordre permet aux investisseurs qui veulent profiter d'un mouvement de hausse ou de baisse de réagir en cas de retournement de tendance. Bien évidemment, il faut pour cela que l'investisseur définisse le seuil à partir duquel selon lui une hausse ou une baisse du titre signifie un inversement de tendance.

Il est également important de noter que ce type d'ordre n'apparaît pas dans le carnet d'ordre. Il n'a donc pas d'influence sur le cours du titre.

## Comment cet ordre fonctionne concrètement ?

Dans le cas d'un ordre d'achat, l'investisseur est obligé de fixer un seuil supérieur au cours actuel. Dans l'exemple ci-dessous, si le cours du titre est de 4,963 €, l'investisseur doit impérativement mettre un ordre d'achat à seuil de déclenchement au minimum à 4,964 € (dans ce cas précis le pas de cotation est de 0.001).

Aussi, si le titre baisse, l'ordre ne sera pas exécuté. En revanche dès que le titre passera le seuil de 4,964 € à la hausse, alors un ordre au marché sera automatiquement transmis.

Dans notre exemple, un investisseur passe un ordre à seuil de déclenchement à 9,964 €, pour acquérir 200 titres. Lorsque le seuil de 9,964 € est passé, si le carnet d'ordre est le suivant, alors l'ordre au marché sera exécuté pour 200 titres à 4,966 €, la première contrepartie dans le carnet d'ordre.

CARNET D'ORDRES			
Quantité	Achat	Vente	Quantité
3098	4.961	4.966	539
1798	4.960	4.967	343
1598	4.959	4.968	1245
1598	4.958	4.969	1264
1597	4.957	4.970	1599
<b>29 804</b>	<b>TOTAL</b>		<b>23 329</b>

Un ordre au marché portant sur 200 titres. La première contrepartie est suffisante

Dans ce cas de figure, un investisseur qui possède 7500 titres d'une action souhaite les vendre au prix minimum de 4,962 € par action. Imaginons qu'à ce moment-là, le cours de l'action est de 4,966 € par action. Il a donc bien passé un ordre en dessous. Lorsque le cours de l'action atteint 4,962 € par action,

alors un ordre au marché est transmis pour 7 500 titres.

Celui-ci vendra donc ses 7500 titres de la façon suivante :

- 3 098 titres à 4,961 €
- 1 798 titres à 4,960 €
- 1 598 titres à 4,959 €
- 1 006 titres à 4,958 €

Ce qui donnera 7 500 titres vendus au prix moyen de 4.960 € par action.

CARNET D'ORDRES				
	Quantité	Achat	Vente	Quantité
3 098 titres à 4,961 €	3098	4.961	4.966	539
1 798 titres à 4,960 €	1798	4.960	4.967	343
1 598 titres à 4,959 €	1598	4.959	4.968	1245
1 006 titres à 4,958 €	1598	4.958	4.969	1264
	1597	4.957	4.970	1599
	<b>29 804</b>	<b>TOTAL</b>		<b>23 329</b>

← Ordre à la meilleure limite

Ordre à plage de déclenchement →



## Les différents types d'ordres

- Ordre au marché
- Ordre à cours limité
- Ordre à la meilleure limite
- Ordre à plage de déclenchement
- Ordre à seuil de déclenchement
- Ordre TAL (Trading at last)
- Ordre Stop-on-Quote
- Ordre Stop-on-Quote limité

## VOTRE COMPTE BOURSE

l'ouverture de votre compte Bourse Direct est gratuite et s'effectue en ligne en quelques minutes. Dans le cadre d'un transfert de compte, Bourse Direct prend en charge 100% de vos frais, à hauteur de 200 € par compte.